

Le 7 mai 2019

Chères familles,

La santé et le bien-être des élèves, des familles et du personnel de la Ville de New York sont des préoccupations majeures du Département de l'Éducation, et nous souhaitons partager des informations importantes concernant deux cas de rougeole qui ont touché récemment des élèves d'écoles publiques. Ces élèves n'ont pas fréquenté l'école pendant l'infection, et les autres élèves n'ont couru aucun risque de contraction de rougeole à l'école.

La vaccination est le meilleur moyen de prévenir la rougeole. Toute personne ayant reçu deux doses du vaccin rougeole, oreillons, rubéole (ROR) a peu de chances de contracter l'infection. À l'heure actuelle, le risque pour les élèves des écoles publiques reste extrêmement faible compte tenu du taux élevé de vaccination des élèves.

Nous vous rappelons que le Code de la santé publique de l'État de New York exige que tous les élèves, à l'exception des élèves bénéficiant de dérogations autorisées, soient vaccinés ou présentent une immunité contre la rougeole afin de pouvoir fréquenter une école publique. Vous pouvez consulter les exigences en matière de vaccination scolaire (school immunization requirements) sur [schools.nyc.gov/immunization](http://schools.nyc.gov/immunization) ou consulter [www.nyc.gov](http://www.nyc.gov) et rechercher « immunization requirements ».

La rougeole est une infection virale provoquant fièvre et rougeurs. La pneumonie, l'œdème cérébral, l'hospitalisation et potentiellement la mort comptent parmi les complications de cette infection. C'est extrêmement contagieux et toute personne n'ayant pas été vaccinée contre le virus peut le contracter à tout âge. Le 9 avril, le Commissaire à la santé a ordonné que tous les adultes et tous les enfants vivant ou travaillant dans les codes postaux 11205, 11206, 11211 et 11249, et n'ayant pas été vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR), soient vaccinés.

Nous vous encourageons à veiller à ce que chaque membre de votre famille soit vacciné contre la rougeole. Si vous avez un doute concernant l'historique des vaccinations de votre enfant, contactez le médecin de votre enfant pour vous assurer qu'il/elle est bien vacciné(e) ou immunisé(e) contre la rougeole. Pour savoir où vous ou votre enfant pouvez vous faire vacciner, veuillez composer le 311.



Roger Platt, MD  
Directeur Général  
Bureau de la santé scolaire  
Département de l'Éducation de NYC